
22101154978

DISCOURS

PRONONCÉS AUX FUNÉRAILLE

DE

M. JULES BOUIS

MEMBRE DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE
PROFESSEUR A L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE
ESSAYEUR DES MONNAIES DE FRANCE

LE 23 OCTOBRE 1886



A. GERSCHEL 17, Boulevard Saint Martin

JULES BOUIS

Membre de l'Académie de Médecine
Professeur à l'Ecole Supérieure de Pharmacie
Essayeur des Monnaies de France

DISCOURS

PRONONCÉS AUX FUNÉRAILLES

DE

M. JULES BOUIS

MEMBRE DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE
PROFESSEUR A L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE
ESSAYEUR DES MONNAIES DE FRANCE

LE 23 OCTOBRE 1886



PARIS
TYPOGRAPHIE GEORGES CHAMEROT
19, RUE DES SAINTS-PÈRES, 19

1886


WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

DISCOURS

PRONONCÉ PAR

M. SCHUTZENBERGER

PROFESSEUR AU COLLÉGE DE FRANCE, MEMBRE DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

AU NOM

DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE



Messieurs,

L'Académie de médecine m'a confié la douloureuse mission de prononcer devant cette tombe, si brusquement et si prématurément ouverte, le suprême et cruel adieu à un collègue que nous avons tous aimé et estimé et que nous espérions garder encore longtemps parmi nous. Un ami, qui plus que moi a vécu dans son intimité quotidienne, vous parlera de l'homme, de ses débuts dans la science, de sa marche ascendante vers la position élevée qu'il a su conquérir, et surtout des éminents ser-

vices rendus par le professeur. De sa carrière, nous ne retiendrons que le côté scientifique.

J. Bouis est entré à l'Académie en 1878, comme membre de la Section de physique et de chimie. Une notoriété scientifique bien établie par de nombreux et beaux travaux et par d'importantes découvertes lui ouvrait sans difficultés les portes de notre Compagnie. Mais, bien avant cette date, il s'était acquis l'estime et l'amitié de ses futurs collègues.

Nommé, en 1859, chef des travaux chimiques au laboratoire de l'Académie de médecine, il apporta dans l'accomplissement de ses modestes fonctions l'habileté de main, la précision expérimentale et les méthodes d'investigation puisées aux leçons de ses maîtres, Dumas et Péligot. Il y apporta surtout cet esprit scientifique élevé et toutes ces qualités du vrai savant et du chercheur, développées en lui grâce à sa riche et droite nature, qualités qui l'avaient si bien servi dans des travaux plus brillants. Il sut dès le début donner au service des analyses, et surtout à celui des analyses d'eaux minérales, une importance et une ampleur sans précédents. Un grand nombre de mémoires sur la nature, la composition et l'origine de certains

produits contenus dans diverses eaux minérales témoignent des préoccupations scientifiques provoquées par ces recherches spéciales. Son but n'était pas seulement de signaler la présence de tel ou tel principe et d'en établir l'importance pondérable, mais aussi et surtout de rechercher l'origine et le mode de formation de ces produits naturels que l'analyse lui avait présentés.

L'examen des roches traversées par les eaux, l'observation attentive des termes successifs de la désagrégation de ces roches, lui permirent de suivre pas à pas les procédés employés par la nature dans la minéralisation des eaux. C'est par l'étude chimique des dépôts organiques constatés dans divers groupes d'eaux minérales sulfureuses, dépôts désignés sous les noms de glairine, de barégine, de sulfurain, qu'il arriva à démêler les conditions qui favorisent la formation de ces dépôts et à indiquer les moyens à employer pour la ralentir.

Dans cet ordre d'idées, on doit également à Bouis la découverte de ce point important, savoir que parmi les eaux thermales sulfureuses, celles qui jaillissent directement des terrains granitiques sont les seules qui ne contiennent pas d'ammoniaque ; de là découlent des conséquences intéressan-

tes touchant l'origine de l'ammoniaque dans les eaux minérales.

Arrêtons-nous à ces quelques citations. Il serait trop long de rappeler ici un à un tous les fruits de l'activité scientifique déployée par notre collègue dans les travaux qu'il entreprit au laboratoire de l'Académie de médecine.

Si nous avons insisté sur ces recherches spéciales, si nous en avons parlé au début, c'est surtout parce qu'elles touchent de plus près aux questions qui intéressent l'Académie de médecine.

Mais les principaux titres de gloire de notre cher et regretté ami et collègue se retrouvent surtout dans ses belles découvertes en chimie organique. A une époque (1851) où Dumas pouvait dire à juste titre que la découverte d'un alcool équivalait en chimie organique à celle d'un corps simple en chimie minérale, Bouis eut l'heureuse fortune d'enrichir d'un nouveau terme la famille encore peu nombreuse des alcools.

L'alcool caprylique, découvert par Bouis et obtenu par la distillation de l'huile de ricin avec la potasse caustique, devint entre ses mains l'objet d'une étude des plus remarquables. L'important et beau mémoire publié sur ce sujet, mémoire qui

restera dans la science comme un modèle classique d'investigation heureuse et habile, contient, non seulement une description détaillée des procédés de préparation et des propriétés du nouvel alcool, mais encore l'histoire complète des nombreux produits qui en dérivent. Dix ans plus tard (1862), Bouis mettait la dernière main à cet ensemble, en obtenant, avec le concours d'un de ses élèves, M. Carlet, l'alcool œnanthylique, c'est-à-dire l'homologue inférieur de l'alcool caprylique.

Autour de cette œuvre capitale, viennent se grouper des recherches publiées à diverses époques sur un grand nombre de questions de chimie organique, de chimie minérale, d'analyse chimique et de toxicologie, recherches moins importantes par leurs résultats que la précédente, mais qui révèlent les mêmes qualités du savant et du chercheur. Rappelons plus spécialement des travaux sur les corps gras, sur l'acide palmitique, du suif de Mafurra, sur la stéarine végétale, sur la théorie de la saponification alcaline.

Vous le voyez, Messieurs, et cette pensée peut adoucir la douleur des nombreux amis de J. Bouis, notre collègue laisse derrière lui des enfants immortels, des témoins irréfutables d'une vie con-

sacrée au travail et à la science. Son nom ne peut tomber dans l'oubli, grâce aux éminents services qu'il a rendus, services que l'Académie de médecine a récompensés en l'appelant dans son sein.

Il fut parmi nous non seulement un collègue dont on appréciait la haute valeur scientifique, l'esprit sérieux et élevé, mais encore un homme dont on recherchait le commerce charmant et aimable, que l'on aimait à retrouver chaque semaine, dont le caractère franc, sûr et ouvert, dont l'esprit et dont les qualités toutes françaises qui le distinguaient, lui ont acquis l'affection de tous ceux qui l'ont approché.

Et maintenant, cher et regretté ami, vous avec lequel je n'ai eu pendant plus de trente années que des relations amicales dont le souvenir me restera sans nuages, vous dont j'ai été successivement le collègue, comme préparateur au Conservatoire des Arts et Métiers, comme membre de la Société chimique que vous avez honorée et présidée, et enfin comme membre de l'Académie, je vous dis un dernier et douloureux adieu, au nom des membres de l'Académie de médecine et de vos collègues de la Section de physique et de chimie.

DISCOURS

PRONONCÉ PAR

M. RICHE

MEMBRE DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE
PROFESSEUR A L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE
ESSAYEUR DES MONNAIES DE FRANCE

AU NOM

DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE



Messieurs,

J'ai reçu la mission triste d'être l'interprète des vifs regrets que la mort de Jules Bouis inspire aux professeurs de l'École de pharmacie de Paris, à ses élèves et à son administration.

Vous dire que je ressens de cette perte une douleur extrême est, hélas! bien naturel; ma vie s'est passée côtoyant la sienne, depuis 1859, comme agrégé ou comme professeur, et depuis 1864, comme essayeur des monnaies. Tous les jours le travail

nous réunissait, nos joies et nos peines étaient communes et jamais entre nous n'a flotté le plus léger nuage, tant était droit son caractère, tant était grand son désir d'être agréable à ceux qui l'entouraient.

Il était pharmacien d'origine, car il a passé son enfance et sa jeunesse dans l'officine paternelle à Perpignan, et il aimait à rappeler la forte direction que lui avait imprimée son père, pharmacien distingué que le tribunal de sa ville chargeait de toutes les expertises de la région : « C'est, disait-il, dès ma jeunesse, que j'ai eu la pensée de me consacrer à l'étude de l'analyse et de la toxicologie » qu'il enseignait à l'École après avoir été nommé, par le concours, agrégé de cette chaire en 1859.

Jules Bouis est né en 1822. Il était l'aîné de la famille, aussi fut-il dirigé naturellement vers la pharmacie, en vue d'aider son père le plus tôt possible, et de lui succéder ensuite, et c'est à Montpellier qu'il fit ses études professionnelles.

Son exemple, jeunes élèves, qui étiez ses disciples et qui êtes les nôtres, qu'il aimait et que nous aimons tous, son exemple, dis-je, doit être retenu, médité par vous.

Bouis était seul, abandonné à lui-même dans une

ville d'étudiants, c'est-à-dire dans une ville de travail, mais aussi de plaisir; il a sacrifié ce dernier, et, non content de préparer avec soin ses examens, de les passer avec succès, de remporter les prix de l'École, il a étudié les sciences pour se faire recevoir bachelier ès sciences mathématiques.

Une fois pharmacien, il hésitait, entraîné, d'un côté par l'amour de la science, retenu d'un autre par le désir de soulager son père. Celui-ci, reconnaissant aux premiers succès de ce fils qu'il y avait en lui l'étoffe d'un savant, que Perpignan n'était pas un théâtre assez vaste pour que ses heureuses qualités pussent se développer à l'aise, décida de l'envoyer à Paris, où il arriva muni d'une lettre pour un illustre enfant de Perpignan, pour Arago.

Celui-ci l'accueillit avec bonté; il l'interrogea et le présenta lui-même à Dumas dont le laboratoire était l'objectif des jeunes gens qui se destinaient à l'étude de la chimie. A cette époque, l'État n'avait pas, comme aujourd'hui, des laboratoires de recherches, et Dumas, qui en comprenait la nécessité, avait fondé, à ses frais, un laboratoire particulier qui a été pendant dix ans un éclatant foyer d'activité scientifique, une pépinière de savants tels que Wurtz, Cahours, Piria, Stas, Melsens, Le Blanc, etc.

Bouis étudia sous la direction de ce maître éminent, l'aida dans ses recherches, publia un premier travail, et passa l'examen de licencié ès sciences physiques. En 1846, il quitta ce laboratoire pour entrer au Conservatoire des Arts et Métiers, comme préparateur du cours de chimie générale, fait par M. Péligot, son maître vénéré, qui a la douleur de conduire ses funérailles. Cette préparation l'occupait considérablement, parce qu'un cours de chimie au Conservatoire est, de toute nécessité, surchargé d'expériences ; il l'a gardé jusqu'en 1857, laissant la réputation d'un manipulateur modèle, tant pour l'exactitude que pour l'habileté.

La faible rétribution attribuée à ces modestes fonctions était insuffisante pour son entretien ; d'autre part, il désirait s'exercer au professorat, et il eut, en 1849, la satisfaction d'obtenir une chaire de chimie et de physique au collège Chaptal ; un peu plus tard, en 1853, il était nommé répétiteur de chimie à l'École centrale des Arts et Manufactures.

Il a publié, dans cette période, d'importantes recherches de chimie ; ce n'est pas le lieu de les examiner ici, je ne rappellerai que deux des plus saillantes : la première a eu pour résultat la dé-

couverte de l'alcool caprylique; aujourd'hui, l'isolement d'un nouvel alcool est un fait intéressant, mais le nombre en est grand, la voie pour les obtenir est tracée. Il n'en était pas de même à l'époque. L'alcool caprylique a été le cinquième alcool connu, et sa découverte fit le plus grand honneur à Bouis; ce fut le sujet de sa thèse de docteur ès sciences, en 1855. La seconde est une étude de l'empoisonnement par les gaz, qui est devenue classique et qui a été l'origine du traité de toxicologie, publié par Bouis dans le recueil de Briand et Chaudé.

Malgré le labeur incessant que représentent ces fonctions multiples et ces recherches, Bouis consacrait alors une partie de son temps à des travaux de chimie appliquée à l'étude des corps gras, travaux qui, l'ayant mis en rapport avec de Milly, l'amenèrent à entrer dans la famille de ce savant industriel. Il épousa sa fille aînée, qui lui a procuré une vie de bonheur, récompense de son travail assidu. Que cette femme si dévouée veuille accepter, avec nos compliments de condoléance, la respectueuse assurance de nos respects et de notre affection; puisse la tendresse des enfants et petits-enfants dont elle est entourée, amortir

l'affreuse douleur dans laquelle cette mort si rapide vient de la plonger!

Bouis, d'une extrême discrétion lorsqu'il s'agissait de demander une place ou un titre, discrétion que quelques-uns taxaient d'insouciance, ne put abandonner que tardivement ces fonctions d'importance moyenne. Ce n'est qu'en 1864 qu'il obtint la place d'essayeur des monnaies, en 1865 qu'il fut nommé à un cours d'analyse chimique à l'École Centrale, et en 1868 qu'il fut élu à la chaire de toxicologie de l'École de pharmacie, autour de laquelle se pressait un auditoire aussi nombreux que sympathique.

Enfin l'Académie de médecine, qui l'avait porté plusieurs fois sur la liste de la Section de chimie et de physique, lui ouvrit ses portes en 1878. Nul n'a rendu des services plus signalés à cette savante Compagnie, parce qu'il lui était attaché, depuis l'année 1860, comme chef des travaux chimiques et qu'il avait réorganisé le service des analyses d'eaux minérales.

Je ne veux pas, Messieurs, vous retenir plus longtemps auprès de cette tombe entr'ouverte; permettez-moi cependant de vous dire, en nous séparant :

Les recherches de chimie que l'on doit à Bouis, ses travaux industriels, les nombreuses et délicates analyses d'eaux minérales qu'il a faites, l'enseignement clair et substantiel qu'il a donné, soit à l'École de pharmacie, soit à l'École centrale, pendant de longues années avec un plein succès, assurent à celui que nous pleurons une place des plus honorables dans le monde de la science et de l'industrie; mais ce n'est pas ce qui doit nous frapper le plus vivement dans cette vie qui vient de s'éteindre.

Bouis a connu les difficultés de l'existence; il a lutté, et il les a vaincues.

Bouis a vu tardivement la fortune lui sourire; il est devenu l'un des heureux du monde, et il aurait pu réaliser ce rêve si général : ne rien faire. Habitué au travail, il ne l'a pas voulu, et il est mort sur la brèche, remplissant, chaque matin, le travail peu intéressant, pénible même, de l'essayeur, avec autant de scrupule que de régularité, toujours égal de caractère, toujours affable malgré les douleurs qui le faisaient cruellement souffrir.

La richesse n'avait en rien altéré la simplicité et la douceur qui étaient les traits dominants de sa nature; accomplir son devoir, tendre à concilier

la justice et la bonté, telles sont les caractéristiques de la vie du savant distingué, du confrère excellent, de l'ami dévoué, auquel je dis un dernier adieu.

DISCOURS

PRONONCÉ PAR

M. ANDRÉ PONTIER

PRÉPARATEUR DU COURS DE TOXICOLOGIE
A L'ÉCOLE DE PHARMACIE

AU NOM

DES ÉTUDIANTS EN PHARMACIE



MESSIEURS,

Je viens, comme ancien élève de M. le professeur Bouis, dire, dans un suprême adieu, combien sa perte est douloureuse pour tous ceux qu'il a formés à sa méthode.

Nous tous, qui avons assisté jadis à ses premières leçons et à ses premiers travaux pratiques, nous avions immédiatement saisi la hauteur du nouvel enseignement inauguré à l'École, à cette époque déjà lointaine.

La jeunesse enthousiaste de ce temps-là avait

aussitôt compris qu'avec le nouveau professeur, les programmes rajeunis allaient faire progresser la science du pharmacien d'une façon inattendue. La jeunesse d'aujourd'hui, comme sa devancière, montrait il y a quelques semaines à peine, par sa nombreuse présence au cour de M. Bouis, le même attachement au maître consciencieux dans son enseignement, bienveillant dans l'art de poser les questions, savant autant qu'artiste dans le maniement des réactifs appliqués aux recherches toxicologiques.

Voilà, mon cher maître, les qualités inoubliables que les nombreuses générations de jeunes gens, qui ont eu le privilège de se dire vos élèves, emporteront dans leur cœur, avec la reconnaissance qu'ils vous gardent.

Je leur devais à tous, présents ou éloignés, je me devais à moi-même de vous apporter l'écho, hélas ! bien affaibli, de notre respectueuse et profonde admiration.

Adieu, bienveillant maître et ami, au revoir!



